

Bulletin d'informations Municipales

Le mot du Maire

Dans le numéro précédent, je remerciais chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de l'émission « le village préféré des Français ».

Dans le contexte économique plus que morose que nous connaissons, beaucoup de lieux touristiques réputés ont souffert de l'atonie générale, alors que Turenne a bien tiré son épingle du jeu avec une forte augmentation de la fréquentation et, par voie de conséquence, des activités économiques liées à ce secteur.

Par ailleurs, plusieurs autres émissions déjà diffusées ou en préparation ont également mis en avant Turenne de façon très positive, contribuant ainsi à accroître la notoriété de notre village. Il semblerait que, subitement, beaucoup de médias s'intéressent à Turenne. Promouvoir un village même aussi superbe que le nôtre, sensibiliser et communiquer pour mieux le faire connaître est un travail de persévérance long et fastidieux, dont il est difficile de savoir le moment où les effets commenceront à se faire sentir. Il est vraisemblable que les reportages écrits ou télévisés qui ont valorisé Turenne ces derniers mois sont les fruits de ce travail de promotion et de communication que nous conduisons quotidiennement depuis de nombreuses années avec le savoir faire et le professionnalisme de l'Office de tourisme de Brive. Nous devons persévérer encore et encore pour que cette reconnaissance soit durable, parce nous savons tous que rien n'est jamais acquis et que tous les territoires sont en compétition permanente.

A contrario, deux inquiétudes pouvaient nous préoccuper :

La première concerne la limitation forte de circuler dans le village. Les panneaux que nous avons installés à l'entrée, qui ne sont pas des interdictions officielles de circuler pour ne pas gêner les habitants, semblent assez dissuasifs, malgré quelques récalcitrants. Cet aspect reste essentiel pour la tranquillité et la qualité de vie des résidents.

La deuxième concerne le stationnement le long de la RD8. Là encore, les choses se sont correctement passées, y compris aux moments de très forte affluence ; les deux niveaux de stationnement à l'entrée, discrètement signalés, ont bien rendu service. Augmenter la capacité de stationnement à Turenne, si le besoin s'en fait sentir un jour, sera un dossier extrêmement complexe dont il conviendra préalablement d'examiner toutes les composantes avec la plus grande délicatesse.

L'accueil des visiteurs a été rendu encore plus agréable par les nombreuses animations festives et culturelles qu'ont organisé les associations tout au long de l'été ; je remercie chaleureusement tous les bénévoles qui se dévouent sans compter. Voir, à titre d'exemple, la collégiale bondée (plus de 450 personnes) pour le concert du festival de la Vézère le 30 juillet est un vrai plaisir. C'est aussi un encouragement pour tous, d'autant plus que dans quelques mois nous disposerons avec la Grange Rouge d'un outil moderne, fonctionnel et bien équipé pour toutes les activités. Je suis persuadé que cet équipement va dynamiser le tissu associatif, stimuler l'envie de se retrouver et de partager pour plus de lien social et de mieux vivre ensemble.

Etienne Boisrond, avec l'exceptionnel album photographique de la population Turennoise, nous a donné le meilleur exemple qui soit de cohésion et de plaisir partagé. Au-delà de nos multiples différences, nous étions tous fiers et heureux d'appartenir à cette même collectivité, à cette même fratrie Turennoise, qu'il a sublignée avec talent et amour.

Suite page suivante

Mairie de Turenne
Tél : 05 55 85 91 15

Sommaire du Numéro 22

- Page 2 à 4 : La page des Associations
- Page 5 à 8 : Compte rendu du Conseil Municipal
- Page 9 à 12 : Le Conseil Municipal vous informe

Suite du Mot du Maire

Nous étions, le 16 août, plus de 250 à la chapelle des Capucins pour partager le verre de l'amitié et ce soir-là, je n'ai vu que des visages heureux éclairés par de larges sourires, un vrai bonheur. Tout au long de la semaine qui a suivi vous avez été très nombreux à venir voir et revoir cette exceptionnelle galerie de portraits. Au nom de tous les Turennois, MERCI encore Etienne pour cet inestimable cadeau.

TURENNE PASSION

Mesdames, Messieurs,

L'été s'est achevé. Nous avons annoncé en début d'année la date de notre soirée cabaret, cette dernière ne s'est pas tenue comme prévu le 14 Septembre dernier et nous nous en excusons, nous avons pris la décision de la différer à une date ultérieure ayant fait le choix de réaliser cette soirée dans la nouvelle salle de " la Grange Rouge" afin de profiter de ses infrastructures et de son confort. Nous vous communiquerons dès que possible la nouvelle date de notre soirée cabaret.

Programme de fin d'année :

- Le **22 novembre** aura lieu à la Chapelle des Capucins notre soirée Beaujolais, la réservation se fera auprès de Michel BRUNERIE au 0555220455

- Dégustation d'huîtres le **Dimanche 22 Décembre** (parking de Vival) à partir de 10h30 (possibilité d'acheter **sur commande** une ou plusieurs douzaines d'huîtres à emporter, contact : Michel BRUNERIE au 0555220455)

Nous espérons vous voir nombreux pour nos dernières manifestations 2013.

Le bureau.

TURENNE GYMNASTIQUE VITALITE

.

Les membres du TGV ont fait leur rentrée dernièrement.

Les inscriptions ont débuté et se poursuivront au cours des prochaines activités de la gymnastique le **mercredi de 19h15 à 20h15 dans la salle polyvalente.**

On recrute au bouche à oreille, on a une valeur en l'animatrice Anne-Falzon et surtout les fidèles participantes qui sont là depuis l'existence du club de Turenne Gymnastique Vitalité. L'avenir ? Pérenniser cette formation exclusivement féminine est hyper importante pour nous, car les femmes sont capables de pratiquer des exercices variés sur un rythme soutenu mais les hommes sont attendus les bras ouverts. Cette discipline se fait en douceur, les mouvements aident à travailler l'équilibre, l'habileté et la souplesse. C'est une activité dynamique et ludique "on n'est pas là pour se faire du mal". C'est un sport simple sans autre ambition que le partage et le bien-être.

Le bureau.

LES AMIS DE TURENNE

La « saison » des Amis de Turenne a été bien remplie, et a permis d'organiser à Turenne, tant à la Chapelle des Capucins qu'à la Collégiale 4 expositions (Sculptures, peintures, arts graphiques, photos), 1 soirée théâtrale (Molière) et 4 concerts ... Nous avons toujours pu remercier les artistes en offrant systématiquement le « pot de l'amitié », qui permet une discussion entre artistes, spectateurs et auditeurs. Par ailleurs, il nous a été possible d'accueillir pour des visites guidées, cet été, et le W.E. des 14 et 15 septembre, à l'occasion des « Journées du patrimoine » de très nombreux visiteurs, tant en groupes qu'en individuels. Cela nous a permis de faire des présentations détaillées du village, de la place de la halle et de la Collégiale. Nous poursuivrons cette expérience très enrichissante pour tous.

Tous ces divers moments ont permis de nous faire connaître, de susciter de nouvelles adhésions et de diffuser largement les plaquettes éditées par l'Association, tant sur l'histoire de la Vicomté que sur la Collégiale.

En début de saison touristique, nous avons pu installer à la fois dans la salle d'exposition historique à l'entrée du bourg et dans la Collégiale, des grands panneaux de photos expliquant l'origine et les détails du retable du maître autel. Cela a été très vivement apprécié par tous les visiteurs, dont on constate qu'ils sont toujours désireux de plus d'explications artistiques, historiques, mais aussi religieuses. Nous allons continuer dans cette direction.

Le 25 août a eu lieu l'Assemblée générale de l'Association où s'est réunie une assemblée nombreuse ; les comptes ont été présentés et approuvés, le détail des activités donné et des projets présentés : poursuite de la confection de supports permettant des visites bien renseignées du Bourg et de la Collégiale, ainsi que des quartiers de Turenne. On constate dans et par les comptes une augmentation et un renouvellement des membres, avec de nouveaux participants, ce qui nous réjouit beaucoup.

Cette Assemblée générale a permis la présentation de deux conférences : une de JL Pradels sur l'histoire des quatre dynasties de Vicomte de Turenne, l'autre de J. Levard sur quatre maisons emblématiques de l'histoire de Turenne. Elle s'est achevée par un dîner très animé à la Vicomté ...

Très prochainement, le bureau se réunira pour réfléchir à la programmation 2013/2014, et nous vous tiendrons informés de tous nos projets.

Je ne peux m'empêcher de signaler que nous avons été marqués par deux deuils : Nicole Eismann, qui fut une trésorière précise et dévouée, et Marie-Thérèse Crousillac, chez qui se sont tenues tant de réunions...

Le Président Jacques Levard

. CLUB DES VISCOMTINS

Le 20 Avril, nous avons déjeuné au Vieux Séchoir, repas qui s'est terminé par un délicieux dessert.

Le 5 Septembre, nous avons visité Montauban, suivi par un repas totalement innovant et savoureux dans une ferme auberge. L'après-midi s'est poursuivie par une balade sur la Garonne et le Canal du Midi.

Le repas de fin d'Année aura lieu le 30 Novembre à Sarrazac.

Le bureau.

LA PETANQUE TURENNOISE

Les beaux jours s'en vont et la saison de pétanque 2013 s'achève.
 Cette année, le club a participé aux compétitions organisées par la Fédération.
 En championnat des clubs vétérans, nos équipes ont terminé au premier rang à égalité avec le club de la "pétanque du pays de Brive" (PPB) et le club de Saint Pantaléon.
 En championnat Départemental des clubs nous avons terminé en 4ème position.
 Pour le championnat triplettes vétérans de la Corrèze à Objat 3 équipes se sont déplacées pour disputer ce championnat.
 Une équipe perd en 8ème de finale, les deux autres perdent en poules.
 Nous pouvons féliciter toutes les personnes qui ont participé à ces manifestations.

Au boulodrome municipal " Roger Brazès ", le 10 Août un concours de pétanque vétérans et ouvert à tous a été organisé ; 25 équipes étaient présentes. En soirée un repas champêtre dansant a été servi dans une ambiance chaleureuse.

Le dimanche 18 août la "Brocante-vide grenier" a été organisée par la Pétanque Turennoise. Cette journée a connu un vif succès comme les années précédentes, 130 exposants étaient présents ainsi qu'une foule de chineurs.

La Pétanque Turennoise remercie tous les bénévoles qui ont oeuvré à la réussite de cette journée. Nous leurs avons donné rendez-vous le Samedi 21 Septembre à 12 heures pour un repas bien mérité. L'assemblée générale de l'association clôturera cette saison et aura lieu le MARDI 29 OCTOBRE à 17 h30 à la salle polyvalente le verre de l'amitié sera servi à l'issue de la réunion.

Venez nombreux.
 Le bureau



Le comité de fêtes de Turenne va s'éteindre.

L'association Turenne Foires et festivités a été mise en sommeil depuis quelques temps. Nous ne pouvons pas la laisser demeurer éternellement dans cette situation.
 Nous vous invitons à une **Assemblée Générale** extraordinaire qui se tiendra le **vendredi 25 octobre 2013 à 20h30 à la salle polyvalente** au-dessus de la Mairie de Turenne. L'ordre du jour sera la dissolution de l'association ou sa reprise d'activités.
 Si vous ne voulez pas voir cette association s'éteindre, n'hésitez pas à nous contacter au 06 40 11 09 99.

COMPTE RENDU FU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 14 Mai 2013 à 20 heures 30

Membres présents :

Mr Y. Gary, Mr Courdurié, Mr Clergeau, Mr Parlange, Mme Batut, Mr Vallon, Mme Serrager
Mme Senepart-Tzatchev, Mr Tronche, Mr Beylie, Mr Brunerie, Mr Claval, Mr Bizac, Mr Levard
Absente, excusée : Mme Brisson (pouvoir à M.Batut).

Secrétaire de séance : Mr C. Beylie a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

● **Ligne de trésorerie :**

Le Maire indique que les travaux de la Grange Rouge avancent à un rythme soutenu, respectant le planning prévisionnel, et que les entreprises présentent légitimement des situations au fur et à mesure de l'avancement.

Dans l'attente du versement des subventions qui ne pourront être sollicitées qu'après la fin des travaux, il convient de parer à toute éventualité.

C'est la raison pour laquelle il vous est proposé de solliciter une ligne de trésorerie à hauteur de 400.000 Euros.

Trois établissements bancaires ont été sollicités : le Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne et la Banque Postale.

Au vu du tableau comparatif, ci-joint, il vous est proposé de retenir la proposition du Crédit Agricole.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- sollicite l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 400.000 Euros,
- retient la proposition du Crédit Agricole,
- donne pouvoir au Maire pour signer tous documents nécessaires,
- donne pouvoir au Maire pour utiliser en tant que de besoin cette ligne de trésorerie.

● **Subventions aux associations :**

Monsieur le Maire remet aux membres du conseil municipal un tableau récapitulatif des subventions proposées pour 2013.

Le montant a été prévu au budget primitif 2013.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité ces subventions.

● **Avenant au marché de travaux « Grange Rouge » :**

Le Maire fait un point de l'état d'avancement des travaux. Pour l'instant, le planning prévisionnel établi par Mme LATOUR est respecté à une semaine près pour le gros œuvre en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Le détail des travaux s'affine au fur et à mesure de l'avancement du chantier lot par lot.

D'ores et déjà, il convient de prendre en considération un premier avenant qui porte principalement sur le lot

N°7 : Menuiseries extérieures et intérieures bois attribué à l'entreprise LAFOND.

Cet avenant est dû au choix définitif des panneaux acoustiques perforés que nous avons fait et à quelques autres travaux supplémentaires.

Il entraîne une plus value de 12 438,20 € H.T. compensée par une moins value sur d'autres lots.

En définitive, l'économie globale de marché de travaux est augmentée de 2 990,59 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents :

- accepte l'avenant N° 1 aux marchés de travaux pour l'entreprise LAFOND,
- prend acte des mises à jour de marchés pour les autres lots qui peuvent entraîner également des avenants,
- donne pouvoir au Maire pour signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Par rapport au marché initial, il y a une plus value de 1.500 € H.T. environ 1.906 € TTC

Le conseil municipal est d'accord pour accepter cet avenant.

● **Proposition de dénomination : Place du Général Crousillac :**

Le Maire rappelle qu'au cours de la réunion du conseil municipal du 26 novembre 2012, il a distribué à chaque conseiller municipal la copie du courrier qui lui avait été adressé par Mr Frédéric SCHNEEGANS. Une fiche de présentation jointe (wikipedia) résumait la carrière de ce grand Général.

Le général CROUSILLAC a également beaucoup œuvré pour mieux faire connaître l'histoire de la vicomté de TURENNE en tant que président de l'association des Amis de Turenne.

Pour toutes ces raisons, Mr SCHNEEGANS propose que la place devant l'actuel office de tourisme soit dénommée place du Général CROUSILLAC.

Le Maire a souhaité que chacun puisse réfléchir à cette proposition en indiquant que ce point serait inscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. C'est chose faite.

Le Maire sollicite l'avis des membres du conseil municipal en indiquant qu'il est favorable à cette dénomination compte tenu des éminents états de services du Général, dont ceux dans la résistance ne sont pas les moindres ; il précise enfin que cette place, par le passé, avait été appelée place des anciens combattants.

Mr A. Bizac propose alors que la place près du monument aux morts devienne la place des anciens combattants et qu'une plaque y soit apposée ; il manifeste son accord pour la place du Général CROUSILLAC telle que proposée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de dénommer la place devant l'actuel office de tourisme : Place du Général CROUSILLAC,
- décide de dénommer la petite place à proximité du monument aux morts : Place des Anciens Combattants,
- mandate le maire pour faire réaliser les plaques et pour organiser la cérémonie de dévoilement avec les honneurs dus à ce grand Général.

• Places de stationnement pour P.M.R.

Le Maire rappelle qu'un décret du 21 décembre 2006 impose des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite à compter du 1^{er} janvier 2007.

Il rappelle également les différents aménagements qui ont été réalisés lors de travaux pour respecter la mise en accessibilité des PMR. Mais, nous ne disposons toujours pas à ce jour de places de stationnement adaptées.

Une lettre RAR émanant d'une habitante de Turenne vient de nous le rappeler.

Par ailleurs, chaque année, nous recevons plusieurs courriels nous demandant de réserver une place de stationnement aux PMR à l'entrée du village puisque nous dissuadons les visiteurs d'accéder à l'intérieur en voiture.

Pour se mettre en conformité avec la réglementation et pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les personnes handicapées, le Maire, après concertation avec les adjoints, propose la création de 3 places de stationnement PMR :

- une sur la place du Belvédère qui facilitera l'accès à la supérette et à la pharmacie,
- une deuxième devant le bar-crêperie à l'entrée du village qui permettra ensuite aux visiteurs de poursuivre leur visite du village. Elle simplifiera aussi l'accès chez le médecin,
- une troisième dans le virage de la casemate en montant vers le château.

Une discussion s'engage sur les emplacements précis de ces places, mais chacun s'accorde sur la nécessité de les créer.

Jacques Levard propose la création d'une place supplémentaire sur le parvis de l'église en présidant qu'il est assez fréquent que des personnes handicapées s'y rendent. Cette proposition est acceptée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de créer 4 places de stationnement pour les PMR aux emplacements décrits ci-dessus,
- donne pouvoir au Maire pour mettre en œuvre et réaliser les travaux de marquages réglementaires.

• Modification du tableau des effectifs :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

Le Maire propose à l'assemblée :

- la suppression d'un emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe, à temps non complet, à raison de 24 heures hebdomadaires (24/35^{ème}),
- la création d'un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe, à temps non complet, à raison de 24 heures hebdomadaires (24/35^{ème}),
- la suppression d'agent spécialisé de 1^{ère} classe, à temps non complet, à raison de 24,50 heures hebdomadaires (24,50/35^{ème}),

- la création d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles, à temps non complet à raison de 24,50 heures hebdomadaires (24,50/35^{ème}).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'adopter la suppression et la création d'emplois ainsi proposés.

• **Participation aux frais de scolarisation :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention avec les communes de LIGNEYRAC et NOAILHAC concernant la participation financière de ces communes aux dépenses de fonctionnement des écoles maternelle et primaire de TURENNE.

Le montant est fixé à 858,50 € par enfant, pour l'année scolaire 2012/2013, soit une augmentation de 1%.

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 4 voix contre,

Le conseil municipal :

- AUTORISE le maire à signer ces conventions avec les deux communes.

• **Jury d'assises :**

Le Conseil Municipal a désigné par tirage au sort :

- Monsieur Serge HERMOSILLA
- Monsieur Laurent MILLA
- Madame Claude GUILLEMIN

Ces personnes seront inscrites sur la liste préparatoire du Jury d'Assises pour l'année 2014.

• **Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (inscription C.Rural de la Compostière :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la commune de Jugeals-Nazareth et de son projet de création d'un sentier de randonnée passant sur la commune de TURENNE.

Dans le cadre de ce projet de randonnée, le conseil municipal est sollicité pour l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée des chemins ruraux.

Le chemin rural concerné pour l'inscription au PDIPR par le conseil municipal porte sur :

Le C.R. de la Compostière : de la VC2 (Turenne) à la limite de la commune de Jugeals-Nazareth.

Après cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Demande l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, du chemins rural précité emprunté par l'itinéraire « Huit de la Couze à la Tourmente » proposé par la commune voisine de Jugeals-Nazareth.
- s'engage conformément aux dispositions des article 56 et 57 de la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 et de la circulaire d'application du 30 août 1988, à conserver les caractéristiques physiques, le caractère public et ouvert de ces chemin, à prévoir la création d'itinéraires de substitution en cas de modifications consécutives à toute opération foncière sachant que ces itinéraires de substitution doivent présenter un intérêt au moins égal du point de vue de la promenade et de la randonnée.
- s'engage à inscrire les chemins ruraux au Plan Local d'Urbanisme ou à tous documents d'urbanisme inhérents à la commune,
- s'engage à informer le Conseil Général de la Corrèze de toute modification envisagée.
- autorise Monsieur le Maire, en tant que de besoin, à signer toutes conventions et tous documents inhérents à cette procédure d'inscription.

• **Concertation « Route du Lot » :**

Le Maire donne lecture du courrier du Président du Conseil Général du Lot en date du 26 mars 2013 et de la réponse qu'il a adressé le 28 mars dans l'attente du prochain conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- accepte et souhaite qu'un dossier complet, précis et facilement compréhensible pour tous soit mis à disposition des Turennois dans la salle au dessus de la Mairie,
- confirme son exigence pour la tenue d'une réunion publique d'information à Turenne en particulier pour le tracé T2 qui impacte une partie du territoire de notre commune.

• **Acquisition foncière :**

Le Maire indique que la Commune est, depuis 2003, locataire des parcelles situées sur le parking de la carrière au pied du château.

Suite au décès de Mr CHAMINANT, nous avons fait savoir au Notaire en charge de la succession que nous étions intéressés par l'acquisition de ces parcelles.

Par courrier du 30 mars, Maître SIDOUX, en charge de la succession CHAMINANT, nous informe que les héritiers CHAMINANT se proposent de nous vendre les parcelles cadastrées section C numéros 1407, 1408, 1409 et 1410 pour la somme de 3.090,00 euros.

Dans l'attente de la prochaine réunion du conseil municipal, le maire a fait part de son acceptation de principe par courrier en date du 2 avril.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'acquérir les parcelles C 1407, 1408, 1409 et 1410 pour le montant de 3.090,00 euros, auxquels se rajouteront les frais d'actes notariaux de l'ordre de 850 euros,
- donne pouvoir au Maire pour signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

QUESTIONS DIVERSES :

Le recensement de population doit avoir lieu en février 2014. Mr Jacques LEVARD se propose pour être coordonnateur communal.

Mme le Préfet a signé pour l'arrêté de création de la grande agglomération qui comptera 49 communes.

Mme Claux a fait passer un document concernant le gaz de schiste dont le Maire remet un exemplaire à chaque Conseiller. Il précise qu'une réunion publique sur ce thème, à l'initiative de Turenne Environnement, aura lieu à la Chapelle des Capucins, samedi 1^{er} juin à 20heures.

A Senepart signale que suite à l'abattage des arbres, le long de la voie ferrée, la route est dangereuse.... Ne faut-il pas sécuriser ?

Le Maire indique qu'il a découvert le travail effectué, mais qu'il n'avait reçu aucune demande ni information préalable. Il n'y a pas lieu de sécuriser, il existe d'autres routes sinueuses et étroites, c'est à chacun d'adapter sa vitesse en conséquence.

J. Vallon signale que l'agglomération de Brive édite un journal tous les trimestres. Est-il possible de le recevoir à TURENNE ? Normalement ce journal est distribué dans chaque boîte aux lettres. Dans le prochain numéro du journal de Turenne, il sera demandé à ceux qui ne le recevraient pas de nous le faire savoir.

J. Levard signale que les archives municipales de Brive possèdent une exposition sur le patrimoine Turenne-Collonges (éditée par le Conseil Régional), ce serait intéressant d'avoir une copie.

Le Maire indique que cette exposition a été présentée à deux reprises à Turenne et à Collonges, elle a même été inaugurée à la chapelle des Capucins par le Président du Conseil Régional du Limousin. On peut toujours la demander à nouveau.

Mr Levard prendra contact avec le Conseil Régional du Limousin.

MAISONS ILLUMINEES

Depuis plusieurs années, vous êtes nombreux à décorer et à illuminer votre maison pendant les fêtes de Noël.

La Commission « Cadre de Vie » souhaite continuer à encourager ces décorations, toujours plus splendides et plus nombreuses et à récompenser ce travail qui fait le bonheur de tous et embellit notre Commune.

Deux personnes sillonneront les Villages de Turenne pour découvrir ces magnifiques illuminations.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez vous faire inscrire auprès de la Secrétaire de Mairie.

Merci à tous.

COMMISSION SCOLAIRE

Rentrée scolaire 2013/2014

Cette rentrée s'est déroulée sous un soleil magnifique, petits et grands ont retrouvé le chemin de l'école ainsi que leurs enseignantes.

Rappelons que le rythme scolaire de cette rentrée 2013/2014 ne change pas puisqu'un report de la mise en place de la réforme a été demandé à l'initiative des parents pour septembre 2014.

L'effectif de la maternelle se trouve être le plus chargé avec l'arrivée en nombre de tous petits, c'est une grande joie pour nous de les accueillir. Pour cela, l'achat de petits lits, de meubles casiers et de 3 tricycles supplémentaires a été effectué pendant les congés.

Voici les effectifs de chaque classe :

- Mme Nadine Sauvezie maternelle cycle 1
TPS 1 PS 16 MS 9 = 26 élèves
- Mlle Carine Doublet cycle 2
GS 4 CP 5 CE1 10 = 19 élèves
- Mlle Virginie Tourenc cycle 3
CE2 5 CM1 7 CM2 10 = 22 élèves

Nous souhaitons aux enseignantes, aux enfants ainsi qu'à tout le personnel communal une très bonne rentrée.

DEMOGRAPHIE DU 27 JUIN 2013 AU 30 SEPTEMBRE 2013

Naissance :

Maëlyne CESSAC, né » le 14 Juillet 2013 à Brive
Domiciliée « La Palisse » 19500 TURENNE

Mariage :

Jan, Michael, Christan **JONES** et Sandrine, Marie-Thérèse, lise **DUMOULIN CHARRETTE**
le 06 Juillet 2013

Décès :

Jean **DELON**, décédé à Brive le 04 Juillet 2013
Luc, Joseph **LOISY**, décédé à Brive le 23 Août 2013
Marie Thérèse Joséphine Laurence **BARRAU** veuve **CROUSILLAC**, décédée à Turenne le
31 Août 2013.

RECENSEMENT NATIONAL

Le recensement de la population de Turenne aura lieu du 16 Janvier au 15 Février 2014.

Nous faisons appel à candidature pour effectuer ce recensement : 2 personnes disponibles à temps plein pendant cette période.

Les personnes intéressées doivent présenter leur candidature à la Mairie.

Présentation du travail d'Etienne Boisrond le 16 août à la A la chapelle des Capucins.

Ce soir là, nous avons convié la population Turennoise à venir voir le travail qu'a effectué Etienne autour d'un pot de village. Plus de 250 personnes ont assisté à cette manifestation très conviviale et les discussions amicales se sont prolongées tard dans la soirée. Quel exceptionnel moment de joie partagée que nous devons à Etienne !!

Au cours de la soirée, le Maire a salué le remarquable travail d'Etienne Boisrond et l'a remercié dans les termes suivants :

« Nous voici réunis pour une manifestation pour le moins particulière sinon exceptionnelle.

En effet, se retrouver dans cette chapelle face à son propre portrait est vraiment une situation inédite. Sans plus attendre, il faut rendre à César ce qui appartient à César. En l'occurrence, notre César s'appelle Etienne BOISROND et c'est à lui que nous devons cette galerie de portraits des Turennois. C'est un immense et exceptionnel travail qu'il a accompli, en un peu plus d'un an en photographiant individuellement chacune et chacun d'entre vous qui l'a accepté.

Lorsqu'Etienne est venu me présenter son projet, j'ai été très surpris, mais franchement séduit, par cette idée un peu folle qui me paraissait extrêmement difficile à concrétiser tant la tâche semblait immense. Mais le bonhomme qui était en face de moi avait l'air sensé et pas du tout inquiet ; visiblement, il savait où il voulait aller et comment y aller. Aussi c'est sans me poser de question et avec plaisir que j'ai facilité le premier contact avec chacun d'entre vous en vous informant de ce projet dans le journal de Turenne de juin 2012.

Un peu plus d'un an après, le résultat est là : la qualité des photos et leur présentation sont absolument exceptionnelles. On sent vraiment l'œil et « la patte » d'un grand professionnel.

Je tiens à préciser qu'Etienne BOISROND a tout financé de ses propres deniers. La commune, mis à part le pot de ce soir, mais c'est bien le moins que l'on pouvait faire, n'a rien déboursé. Alors en votre nom, en celui du conseil municipal et en mon nom, c'est un immense merci que nous vous adressons, Etienne, et je vous demande de bien vouloir l'applaudir chaleureusement.

Cette galerie de portraits, qui regroupe près de 80% de la population est un document exceptionnel qui immortalise l'histoire vivante de Turenne au début du XXIème siècle. Je crois qu'on ne mesure pas très bien l'intérêt, pour les générations à venir, d'un tel recueil de photos. Plus tard, nos enfants, nos petits enfants, les visualiseront à nouveau et des historiens les utiliseront aussi.

Cette exposition s'adresse évidemment en priorité à la population Turennoise. Je souhaite que nous nous en servions à nouveau lors de l'inauguration de la salle multifonctions de La Grange Rouge encore en travaux. Une salle multifonctions dédiée à la vie de la commune et à ses habitants, illustrée par les portraits de la grande majorité de sa population...peut-on trouver un lien et un symbole plus forts ?

Pour le reste, d'autres idées de mise en valeur et de présentation peuvent germer ; de la réalisation d'un album à l'organisation d'autres expositions...que sais-je ? Mais l'essentiel est bien que nous disposons désormais d'une photothèque en vraie grandeur de la population Turennoise.

Turenne disposait depuis des siècles d'un patrimoine historique et architectural reconnu par tous, que nous essayons de protéger au mieux et de mettre en valeur. Grâce à Etienne Boisrond, c'est du patrimoine humain dont nous disposons désormais. Cette photographie de la population Turennoise n'a pas de prix, elle marquera à coup sûr l'histoire de notre commune.

Etienne, merci, merci encore avec ma plus totale sincérité pour cette œuvre magnifique. »



Yves Gary et Etienne Boisrond - Salle des Capucins



Visite de l'exposition Photos H. Crespel

Le Conseil Municipal vous informe...

Travaux en cours, septembre 2013

Les travaux de restauration et d'extension de la Grange Rouge se poursuivent. L'aire de stationnement vient d'être ensemencée. L'assainissement et les abords du bâtiment sont également terminés, ils ont retrouvé leur allure naturelle d'antan, l'engazonnement est aussi effectué. L'ensemble devrait retrouver son aspect verdoyant d'avant travaux dès le printemps prochain. A l'extérieur, il reste à terminer l'esplanade devant la grange, elle sera réalisée en fin de chantier, lorsqu'il n'y aura plus nécessité de circulation de camions à proximité.

A l'intérieur, les loges sont terminées, le plafond de la salle principale et les cloisons de l'extension sont en cours d'achèvement. Il reste néanmoins beaucoup de travaux de finition et de peinture en particulier. Malgré les rappels à l'ordre systématiques, lors de chaque réunion de chantier par madame LATOUR et moi-même, malgré plusieurs tentatives téléphoniques et écrites tant de madame LATOUR que de moi-même, le patron de l'entreprise ROQUES reste imperturbable et sourd à nos demandes d'accélérer pour rattraper leur retard, en augmentant les effectifs sur le chantier. Mais rien ne change, depuis le début deux équipes de deux ouvriers, à qui au demeurant nous n'avons rien à reprocher, continuent à s'affairer. S'il y a du retard pour la livraison, il sera totalement imputable à cette seule entreprise ; nous n'hésiterons pas à lui infliger les pénalités de retard prévues dans le marché. La finition des sols, déjà retardée à cause de cette même entreprise, sera effectuée la semaine 41.

Les travaux d'enfouissement des réseaux à Turenne-gare sont presque terminés. Vous avez pu constater que le nouvel éclairage public fonctionne depuis le début de l'été. Le basculement de l'alimentation électrique par le réseau souterrain est effectif et les travaux de raccordement du réseau télécom aux habitations sont en cours. Dès qu'ils seront terminés, l'entreprise procédera à l'enlèvement de tous les poteaux et les bordures et trottoirs seront remis en état avant le début de l'hiver.

Cette première tranche sera alors définitivement terminée et il faudra rapidement engager la suivante au nord du passage à niveau.

Enfin un tronçon de la route de Gernes-le Peuch très détérioré a été remis en état.



Aménagement extérieur arrière de la Grange Rouge - Salle de la Grange Rouge : photos J.P. Clergeau

. RECEPTION DES AINES

La Commission « Cadre de Vie » a décidé, pour cette année, d'organiser une réception différente. Confirmant le vœu de l'an passé, nous convierons et recevront nos Aînés, à la Grange Rouge rénovée, pour un repas le Dimanche 26 Janvier 2014 à 12 h.

Chaque personne de la Commune, âgée de 65 ans et plus dans l'année 2013, recevra un bulletin d'inscription qui sera à retourner à la Mairie ; c'est dans le souci d'une bonne organisation pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Nous comptons sur votre présence.

INSCRIPTION SUR LISTES ELECTORALES

Vous êtes nouveaux résidents à Turenne, vous devez vous faire inscrire sur les listes électorales pour voter.

Cette inscription doit avoir lieu au plus tard le 31 Décembre 2013 à la Mairie.

Attention aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

RECENSEMENT CITOYENS MILITAIRES

Le RECENSEMENT concerne TOUS LES JEUNES Français (Garçons et Files) à l'âge de 16 ANS. C'est une démarche obligatoire.

Vous devez vous présenter à la Mairie de votre domicile munis de votre Carte Nationale d'Identité ou éventuellement d'une copie du document justifiant de votre Nationalité Française, et du Livret de Famille.

Vous devez remplir une notice individuelle : votre état civil, votre filiation, votre adresse, votre situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Pensez à faire cette démarche.

REUSSITE AUX EXAMENS

- Charline SOUSTRE domiciliée à « Bontemps » a obtenu son diplôme d'état de **Conseillère en Economie Sociale et Familiale**
- Victor TZATCHEV domicilié à « La Croix de Bélonie » a obtenu **le BAC STI 2D avec mention A.Bien**
- Fanny MARIOT-BELY domiciliée au « Pont Estor » a obtenu le **Brevet des Collèges avec Mention Très Bien**
- Marie ARDAILLOUX domiciliée à « Gernes » a obtenu le **Brevet des Collèges**
- Merlin SOULIER domicilié à « Gernes » a obtenu le **Brevet des Collèges avec mention Assez Bien**
- Clémence DELMAS domiciliée à « Gernes » a obtenu le **Brevet des Collèges avec mention Très Bien**

Le Conseil Municipal félicite les lauréats pour cette réussite et leur souhaite bonne chance dans la poursuite de leurs études ou pour l'entrée dans le monde du travail.